



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 115

## MARS 2017

### LA DICTATURE DANS TOUS SES ASPECTS, COMME D'HABITUDE

Le mois de mars s'est passé sans surprise. A Beijing, les deux assemblées qui tiennent lieu de parlement ont fait ce qu'on leur demandait de faire, c'est-à-dire que les milliers de participants ont levé la main pour approuver ce qu'avaient préparé les sept membres permanents du Bureau politique. A Hongkong, le collège constitué par le pouvoir central a élu, comme prévu, la personne préférée par Beijing, dans le cadre d'un suffrage universel à caractéristiques chinoises : moins d'une personne sur deux mille avait le droit de vote (1 194 personnes sur un corps électoral de trois millions huit cent mille). Il faut pardonner l'aveuglement de nos nombreux concitoyens car s'ils sont persuadés depuis cinquante ans que les flux d'argent amènent la démocratie, c'est qu'ils souffrent de cécité malade. Durant le temps des sessions – 3 au 15 mars - les parlementaires ont eu droit à du ciel bleu

car on avait suspendu la production des industries polluantes et restreint la circulation dans la capitale. Mais la pollution est revenue dès la mi-mars à leur départ. Le contrôle de l'internet s'est renforcé aussi pour l'occasion, avec fermeture de comptes suspectés d'être critiques. Enfin pour éviter des rencontres fâcheuses entre parlementaires innocents et pétitionnaires en colère, les autorités se sont efforcées de bloquer la montée vers la capitale des mécontents de province. Ce n'étaient que mesures de routine, comme chaque année.

Le parti tient à avoir le dernier mot aussi bien dans les instances centrales que dans les villages. Ce n'est pas toujours facile. Wukan, au Guangdong, ne retrouve toujours pas le calme après plus de cinq ans de troubles. Les paysans, qui avaient chassé le chef de village corrompu et procédé à une élection démocratique, ne parviennent pas à récupérer

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



l'essentiel des terres qu'on leur avait prises. Les autorités ont isolé la bourgade qui n'a plus de contacts avec l'extérieur. Neuf habitants perturbateurs ont été punis de prison en janvier. La police fait peser des menaces de mort sur certaines familles rebelles dont des membres ont dû fuir à l'étranger.

L'étranger est un lieu de refuge mais pour le régime, raidi dans son rejet des valeurs universelles, il est une source de dangers. À partir du 10 mars, l'interdiction de vendre des publications étrangères qui n'auraient pas reçu d'autorisation d'importation montre un nouveau resserrement des contrôles envers tout ce qui pourrait contenir, directement ou non, une contestation de ce régime anachronique. Entreprise probablement illusoire : si immense que soit la Chine avec son cinquième de la population mondiale, il est douteux qu'elle se puisse couper indéfiniment des quatre cinquièmes de la planète.

Parce qu'il met directement en contact la Chine et le monde extérieur, Hongkong à cet égard multiplie les périls. C'est pourquoi le régime en doit prévenir les évolutions subversives. L'assemblée nationale de Beijing s'est donné le droit d'interpréter unilatéralement la Loi fondamentale qui régit le territoire. La Chine considère aussi que les résidents chinois de Hongkong relèvent plus ou moins de sa juridiction et qu'elle peut les contraindre à venir sur son territoire pour enquête et jugement. Ainsi en est-il du libraire Gui Minhai, pourtant détenteur d'un passeport suédois, toujours en détention dans un lieu inconnu, plus d'un an après son enlèvement à Pattaya en Thaïlande. Situation semblable pour l'homme d'affaires Xiao Jianhua, enlevé à Hongkong officiellement pour participer à une enquête sur des malversations boursières. La loi fondamentale de Hongkong est violée certes, mais Beijing n'en a cure et pare au plus pressé.

## TAÏWAN ET LE DOUBLE JEU CORÉEN

Depuis le printemps dernier, un autre sujet devient brûlant, d'autant qu'on ne voit pas comment le régime pourrait s'en sortir. La question de Taïwan, longtemps oubliée, redevient d'importance. Pendant des décennies, les slogans continentaux étaient de « libérer à coup sûr Taïwan ». On ne voit pas bien aujourd'hui de quelle libération il pourrait s'agir pour les vingt-trois millions d'habitants d'un Taïwan déjà prospère, mais en revanche, le régime ne peut indéfiniment montrer son impuissance à réintégrer l'île dans le territoire national. Il se dit que Xi Jinping voudrait obtenir la réunification pour le centenaire de la fondation du Parti en 2021. L'ennui pour Beijing, c'est que le désir du chef du Parti fait inévitablement apparaître ce dernier comme agresseur, avec le déploiement récent de fusées DF-16 au Guangdong. Or le régime chinois ne cesse d'affirmer qu'il est partout un

facteur de paix et de stabilité. Le porte-parole de l'Assemblée nationale Fu Ying le proclamait le 5 mars : « La Chine n'a jamais nui à aucun État ». Oui, à condition d'oublier la guerre de 1962 avec l'Inde ; le soulèvement d'Indonésie en 1965 et ses 400 000 morts ; les deux conflits avec le Vietnam de 1974 et 1978. « Juger d'un homme par ses paroles, c'est comme juger d'un cheval par la couleur de son poil ». En tout cas, les temps ont changé et le pays a désormais les moyens militaires de son expansion ; il déploie ses efforts à distance, pas seulement en mer de Chine.

La difficulté pour Beijing, c'est que la présidente de Taïwan se contente parfaitement du statu quo et cherche à maintenir des relations paisibles avec le continent en dépit du millier de fusées pointées sur l'île. Elle fait tout pour éviter la confrontation et compte sur la dissuasion américaine, malgré les incertitudes engendrées par les improvisations fantasques du nouveau président des États-Unis.

Ce mois-ci enfin, et là encore les États-Unis jouent un rôle central face à la Chine, a vu le déploiement en territoire sud-coréen du dispositif THAAD. Beijing se trouve pris à son propre double jeu dans ses relations avec la Corée du Nord : la Chine la critique, ce qui lui permet de se poser en intermédiaire diplomatique incontournable entre Washington et Pyongyang ; mais elle veut la survie du régime car l'effondrement de la dynastie des Kim signifierait la présence sur sa frontière du Yalou d'une Corée du Sud solide alliée de l'Amérique et qui aurait doublé son territoire. Or le dispositif déployé ce mois en Corée du Sud à la suite des tests nord-coréens des 6 et 19 mars, peut aussi menacer une partie de la Chine ; il affaiblit son armée et sa capacité d'intervention.

## DÉNI DE CHINE

Devant une situation aussi complexe où s'affrontent des adversaires aussi nombreux et imprévisibles, on ne peut qu'être surpris des silences occidentaux. La mondialisation ne touche pas que le commerce et l'économie : elle affectera aussi les guerres s'il s'en produit. Il y a comme un déni de la gravité de ce qui passe de l'autre côté de l'Eurasie, comme si la dictature chinoise d'aujourd'hui était tout empreinte de sagesse, de componction et de souci du bien-être de l'humanité, ou que son éloignement même en effaçait l'importance. Contre toute évidence et à cause d'un discours du chef d'État Xi Jinping le 17 janvier à Davos, il se trouve des patrons et des diplomates pour imaginer que la Chine s'est convertie au libre-échange, à l'économie de marché et qu'elle fait désormais partie de la famille. L'évidence est pourtant que la revendication de la Chine était seulement le libre accès pour elle aux techniques industrielles et aux marchés étrangers et un plaidoyer contre le protectionnisme qui pourrait la gêner. « La

crédulité, écrivait Joubert, se forge plus de miracles que l'imposture ne peut en inventer». Xi Jinping à Davos fut, de fait, interrompu à plusieurs reprises par des salves d'applaudissements. Lui qui préconise le renforcement des entreprises d'État et leur strict alignement sur la stratégie du P.C.C. a dû sourire d'aise, à vérifier l'aphorisme connu de tous en Chine : « Connais ton adversaire, connais-toi et cent batailles ne te mettront pas en péril » (Sun Zi) et celui-ci surtout, du même auteur, « Parvenir à battre son adversaire sans l'avoir affronté, c'est l'idéal ».

Chez nous donc, le débat politique et les inquiétudes se concentrent sur Donald Trump, sur Vladimir Poutine ou encore sur le processus de Brexit ; comme si le renforcement ininterrompu de l'appareil dictatorial chinois était sans danger, comme si la violation quotidienne des droits de l'Homme pour un cinquième de l'humanité était sans gravité, comme si l'on n'y pouvait rien faire, comme s'il était inutile de s'en affliger, et donc, au fond, comme si ça n'existait pas.

**Alain Bouc**

# SOMMAIRE

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet</b>	p. 5
<b>Liberté religieuse</b>	p. 6
<b>Répression du mouvement démocratique</b>	p. 6
<b>Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité</b>	p. 7
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail</b>	p. 8
<b>Questions rurales. Environnement. Conditions de vie</b>	p. 9
<b>Minorités ethniques</b>	
Question tibétaine.....	p. 10
Question ouïgoure.....	p. 10
Question mongole.....	p. 10
<b>Hongkong-Macao</b>	p. 10
<b>Taiwan</b>	p. 11
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux</b>	p. 12
<b>Informations diverses</b>	p. 12
<b>Documentation</b>	p. 13

*Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base du taux de change lors de la diffusion de l'information.*

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

L'excellent site China Change rapporte le 8 mars cette courte satire OCCUPÉ À HAÏR qui circule sur la toile ; elle tourne en dérision les tensions et les haines calculées que les autorités s'efforcent de susciter dans la population, comme moyen d'asseoir son pouvoir. Le texte est apparu au moment où les États-Unis et la Corée du Sud installaient le dispositif anti fusées sophistiqué Thaad. Celui-ci constitue une réponse aux tests nord-coréens mais il peut exercer aussi une pression sur les territoires chinois et russe.

### OCCUPÉ !

*Le matin, je hais l'Amérique,*

*A midi, je hais la Corée du Sud,*

*Le soir, je hais le Japon.*

*Le temps a des limites, il faut que je trouve  
du temps pour haïr Taïwan et Singapour.*

*La nuit, je fais des rêves, et je hais le Vietnam  
et les Philippines.*

*Lundi, je suis contre la Corée,*

*Mardi, je suis contre le Japon,*

*Mercredi, c'est contre l'Amérique,*

*Le jeudi, je m'élève contre l'indépendance  
de Taïwan,*

*Le vendredi, je refuse l'indépendance  
de Hongkong*

*Samedi, je m'oppose à l'indépendance  
du Tibet*

*Dimanche, je suis contre l'indépendance  
du Xinjiang.*

*Ma vie est trop pleine et trop riche,*

*Je n'ai pas le temps de réfléchir à d'autres  
questions.*

Fin mars, il faut ajouter la France à la liste. Le 26 mars à Paris, le Chinois Liu Shaoyao est mort après intervention policière à son domicile. Seule une enquête rigoureuse permettra d'y voir clair. Mais sans attendre les conclusions, l'intranet chinois se déchaîne : « Écrasons la France et détruisons la Tour Eiffel » et l'on appelle de nouveau au boycott des produits français. Sélective, la censure chinoise ne tolère pas qu'on évoque les centaines (ou milliers) de morts de Tian'anmen en 1989 ou les citoyens récalcitrants qui finissent leur vie, « suicidés » ou faute de soins, dans les commissariats ou les hôpitaux. En revanche, il faut laisser les cybernautes crier leur haine avant que lumière soit faite, puisque ça permet un temps de serrer les rangs derrière le pouvoir.

## Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

### 27 mars

La municipalité de Chongqing (49 millions d'habitants, au sein de la province du Sichuan) publie un règlement datant de juillet 2016 qui définit les sanctions que font encourir les connexions non autorisées à l'internet. Il s'agit essentiellement de réprimer les liaisons établies avec l'internet étranger, permises par les réseaux privés virtuels (V.P.N.), ou encore les connexions par câble. Les activités non lucratives qui enfreindront l'interdiction seront déconnectées ; des amendes frapperont les activités commerciales et les gains obtenus seront confisqués. La décision municipale de Chongqing s'inscrit dans la politique générale de « souveraineté informatique » qui déjà rend impossible l'usage de Google, Facebook ou Twitter. Elle s'ajoute à la campagne de quatorze mois menée contre les liaisons interdites de l'internet et qui prendra fin en mars 2018. ; la campagne oblige à demander autorisation pour toute utilisation d'un V.P.N. **(SCMP, 28 mars)**

### 12 mars

L'organisation Reporters sans frontières annonce, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la cyber censure, qu'elle a débloqué trois sites jusqu'alors inaccessibles en Chine. Il s'agit de **Boxun**, Portail d'information, qui diffusent des nouvelles de source chinoise souvent anonyme

mais dont les auteurs ont fréquemment été repérés et condamnés. Il est un des sites les plus influents sur la dictature chinoise.

**Tibet Post International.** Site d'information créé par des journalistes tibétains en exil et basé à Dharamsala (Inde). Il milite bien sûr pour la liberté d'expression au Tibet et contre les atteintes aux droits de l'Homme  
**Minjing News.** Le site indépendant publie des informations que les autorités chinoises souhaitent cacher. Les internautes peuvent contribuer au contenu (images, textes, vidéos). Le site est fréquemment l'objet d'attaques informatiques. **(RSF, 12 mars)**

### 10 mars

Les autorités interdisent à compter de cette date la vente de publications, de films et de jeux étrangers qui n'auraient pas fait l'objet d'une autorisation d'importation. La plateforme de vente en ligne Taobao (propriétaire Jack Ma – Ma Yun – également patron du South China Morning Post) a immédiatement cessé de vendre des ouvrages d'origine extérieure. Elle donne comme motif de sa décision le souci de « créer un environnement sûr et sécurisé pour l'achat en ligne et accroître la confiance et la satisfaction du consommateur ». **(RFA, 10 mars)**

**3 mars** Une équipe de journalistes de la B.B.C. a été attaquée par la foule et contrainte

d'avouer par écrit auprès de la police qu'elle avait entrepris d'obtenir « un entretien illégal » et qu'elle se repentait d'avoir eu « un comportement à effet négatif ». L'incident s'est produit dans un village du district Xinhua (Hunan). Les journalistes voulaient y joindre une femme dont le père aurait été tué lors d'un conflit foncier ; elle se proposait de se rendre à Beijing et d'y pétitionner pour défendre ses droits. La foule attendait les journalistes, les a attaqués à leur arrivée et a cassé leurs caméras. Le Club des journalistes étrangers a dénoncé cette « grossière violation des règles concernant les correspondants étrangers ».

**(AFP, 3 mars)**

*Selon le dernier rapport du Club, diffusé en novembre, 57 % des correspondants étrangers en poste en Chine y ont subi des pressions, des*

*harcèlements ou des violences dans l'exercice de leur profession.*

**28 février**

A l'approche de l'ouverture des deux sessions parlementaires, les autorités annoncent la fermeture de plusieurs sites et demandent aux gestionnaires de la toile de porter une attention spéciale pendant la tenue des assemblées à la « sécurité de l'internet », sans d'ailleurs en définir le sens. Un site féministe officiel est fermé. Le 4 mars, le Bureau d'administration du cyberspace critique vivement le groupe progouvernemental Phénix TV pour avoir procédé à des interviews sans demander d'autorisation et il suspend deux de ses programmes. **(IFJ, 10 mars)**

## Liberté religieuse

**21 mars**

Procès à huis clos du prêtre Fei Jisheng, du diocèse de Shenyang (Liaoning). Il est accusé de « détournement de fonds ». Les juges seraient convaincus de son innocence mais seraient tenus de le condamner. Fei Jisheng appartient à l'église officielle patriotique mais fait preuve d'un grand dynamisme dans la propagation de la foi. Le verdict n'a pas été rendu, ce qui serait un indice de l'embarras dans lequel se trouvent les autorités. **(Eglises d'Asie, 28 mars)**

**20 mars**

Les avocats de Yang Hua, pasteur de l'église Pierre vivante de Guiyang (Guizhou) trouvent leur client en état de santé critique, atteint de douleurs intolérables et incapable de se déplacer seul. Ses jambes souffrent d'inflammation et d'ulcération. Les services médicaux ne lui fournissent pas les médicaments nécessaires, considérant d'abord qu'il s'agit d'affections bénignes. Par la suite, des médecins ont prescrit de la pénicilline, non disponible, et proposé une amputation. À la demande des avocats de réexaminer le

bien-fondé de la détention, les magistrats du Parquet ont répondu qu'il s'agissait d'un dossier « hautement sensible ». Le 24 mars, l'épouse du pasteur a pu le rencontrer, pour la première fois depuis quinze mois. Selon un médecin de l'hôpital militaire qui observe le pasteur, sa maladie peut s'étendre et provoquer des dégâts sur d'autres organes. Yang Hua est détenu depuis le 9 décembre 2015. Inculpé pour avoir « délibérément divulgué des secrets d'État », il a comparu le 26 décembre 2016 et fut condamné à deux ans et demi d'emprisonnement en janvier 2017 ; son église est interdite. Zhang Xiuhong, chef du bureau des diacres de la même institution, arrêté en juillet 2015, fut jugé et condamné en février 2017 à cinq ans de détention. **(China Change, 25 mars)**

**5 mars**

Arrestation au Yunnan du pasteur Cao Sanqiang, très actif dans l'éducation des minorités birmanes, pour « passage illégal de frontières ». Les autorités chinoises le gardent en détention malgré leur promesse initiale de le relâcher. **(China Aid, 28 mars)**

## Répression du mouvement démocratique

**30-31 mars**

Ouverture des procès de quatre avocats et militants des droits civiques :

**Su Changlan et Chen Qitang**, à Foshan (Guangdong), détenus l'une et l'autre depuis octobre 2014 pour le soutien apporté au mouvement de Hongkong en faveur d'un suffrage universel authentique, sont condamnés respectivement à trois et quatre ans et demi d'emprisonnement. Ils étaient officiellement inculpés pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ». En décembre 2015, le groupe de travail des Nations unies sur les détentions arbitraires a déclaré arbitraire la détention de Su Changlan.

La militante, connue pour son combat en faveur des femmes du Guangdong, a reçu le 14 mars 2017 le prix Cao Shunli' des Défenseurs des droits civiques.

Chen Qitang, en liaison avec Su Changlan, était aussi accusé « d'attaquer le gouvernement » par sa dénonciation des violences dans le district de Huilai. Il a été détenu deux ans et demi après avoir assisté la lutte des villageois de Foshan pour le respect de leurs droits fonciers. Les deux verdicts ne mentionnent pas l'appui apporté au mouvement démocratique de Hongkong.

**Chen Yunfei**, à Chengdu (Sichuan), détenu mars 2015 pour avoir commémoré les victimes

du massacre de Tian'anmen (juin 1989), donc avoir « suscité des querelles et provoqué des troubles ». Chen Yunfei a participé au mouvement démocratique de 1989 ; il a été depuis l'objet de nombreuses mesures de répression.

**Xia Lin**, à Beijing, avocat condamné en septembre pour « fraude » à douze ans d'incarcération et dont le jugement passe en appel. Il a été l'avocat du célèbre avocat Pu Zhiqiang et de l'ancien responsable de l'Institut de la transition Guo Yushan (actuellement en détention), ainsi que de militants connus comme Tan Zuoren et Ai Weiwei. Le groupe déjà cité des Nations unies a déclaré « arbitraire » la détention de Xia Lin et demandé sa mise en liberté immédiate. **(CHRD, 28 mars)**

*1. Prix décerné par les O.N.G. chinoises Réseau des défenseurs des droits, Campagne pour les droits de l'Homme en Chine et Veille sur les droits civiques et la vie, en mémoire de la militante Cao Shunli morte le 14 mars 2014 après cinq ans de détention, privée des soins médicaux que requerrait son état physique.*

#### 24 mars

Au moins neuf militants des droits civiques de Suzhou (Jiangsu)<sup>2</sup> se trouvent en « résidence surveillée » dans un lieu inconnu, à la suite d'opérations policières échelonnées qui ont commencé en septembre 2016. Le motif des arrestations est de « susciter des querelles et d'instiguer des troubles » ou encore de « troubler l'ordre public ». Plusieurs des détenus avaient soutenu Fan Mugen, qui avait tué le 3 décembre 2013 deux hommes de l'équipe de démolition venus raser l'appartement qu'il avait construit : il s'agissait de libérer des terrains pour une opération financière lucrative décidée unilatéralement. Fan Mugen avait été condamné à huit ans de prison en mai 2015. **(CHRD, 20-23 mars ; RFA, 24 mars)**

*Note : les détenus ne sont pas inculpés pour avoir « mis en danger la sécurité de l'État ». Leur interdire de rencontrer des avocats et les maintenir en un lieu inconnu constitue donc une violation flagrante des dispositions de la loi chinoise.*

*2. Les neuf détenus, avec la date de leur arrestation : Xu Wenshi (20 mars 2017), Gu*

*Xiaofeng (6 février), Hu Cheng (8 novembre 2016), Ni Jinfang (8 novembre), Xing Jia (8 novembre), Ge Jueping (4 novembre), Lu Guoying (5 novembre), Wang Mingxian (septembre), Wu Qihe (8 septembre). En outre, trois personnes détenues depuis l'automne ont été libérées en janvier (Gu Yimin) et mars (Xu Chunling et Wang Wanping).*

#### 24 mars

Un professeur australien de l'Université de technologie de Sydney, Feng Chongyi, n'a pu embarquer à l'aéroport de Guangzhou pour retourner en Australie. Selon son avocat, il est suspecté de « mettre en danger la sécurité nationale ». L'universitaire mène des recherches sur le développement du mouvement démocratique en Chine, sur les avocats défenseurs des droits – notamment les nombreuses arrestations de juillet 2015 – et il terminait avec son épouse australienne un voyage d'étude de trois semaines portant sur ce sujet.

Feng Chongyi est un résident permanent en Australie. Mais il est entré en Chine avec son passeport chinois, ce qui suffit pour que les autorités chinoises le traitent comme un national qui ne peut jouir de la protection consulaire australienne. Les agents de la Sécurité l'avaient déjà questionné à Kunming (Yunnan) sur ses contacts en Chine et en Australie et lui avaient interdit de prendre l'avion. Ils ont fait de même à Guangzhou. **(Reuters, 26 mars ; SCMP, 28 mars)**

#### 12 mars

Arrestation du juge en retraite Huang Yunmin, à Tumxuk, dans la préfecture de Kashgar (Xinjiang) pour « incitation à la haine ethnique et discrimination ethnique ». Huang aurait aidé des résidents locaux à constituer des dossiers de plainte contre des violations de droit et d'appel contre des verdicts jugés inéquitables. Huang Yunmin aurait été arrêté alors qu'il se préparait à accompagner les plaignants à Beijing, à l'occasion des sessions de l'Assemblée et de la Conférence consultative. Il était connu pour sa critique de la bureaucratie judiciaire et de la corruption des tribunaux. **(CHRD, 20-23 mars)**

## Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité

#### 27 mars

Ouverture à Shanghai d'un procès concernant à nouveau la tromperie sur le lait en poudre. Douze personnes sont accusées d'avoir distribué, à partir de 2014, du lait de mauvaise qualité en l'emballant dans des emballages de lait Abbott de qualité supérieure. Douze mille boîtes de ce lait auraient été vendues. L'Institut de Shanghai pour l'inspection de la qualité avait trouvé que la poudre de mauvaise qualité correspondait aux normes chinoises et ne pouvait porter atteinte à la santé des

enfants.

En 2008, l'adjonction de mélamine par le groupe Sanlu pour élever le taux apparent de protéine avait entraîné la mort de six enfants et créé des troubles chez des centaines de milliers. **(SCMP, 27 mars)**

#### 13 mars

La police du district Wenxian (Henan) annonce le décès, survenu la veille, d'un détenu en cours d'enquête et ajoute que le détenu, suspect de fraudes sur télécommunications,

aurait pu être torturé pour obtenir des aveux et rassembler des preuves. Il est exceptionnel que la police admette ouvertement qu'elle a pu enfreindre la loi. Les pressions physiques

exercées sur les détenus sont efficaces et permettent aux tribunaux d'atteindre le taux record de condamnation à 99,92 %.

(AFP, 21 mars 2017)

## La campagne contre la corruption (suite)

27 mars

Nomination d'un proche de Xin Jinping, Li Shulei, à la tête d'un Bureau chargé depuis 2014 de traquer les fonctionnaires véreux qui auraient fui à l'étranger, de les rapatrier en Chine pour jugement et de récupérer les sommes détournées. Li Shulei est aussi le chef adjoint de la Commission centrale

de discipline qui mène la lutte contre la corruption à l'échelle nationale. Le 25 mars, l'agence Xinhua annonçait qu'en 2016, 951 suspects avaient été appréhendés hors du territoire, ce qui avait permis de récupérer environ un milliard de yuans (133 millions d'euros).

9 mars

L'ancien président de China Télécom est inculpé pour corruption.

27 février

Dans une lettre non encore publiée, onze pays<sup>3</sup> demandent à la Chine d'enquêter sur les tortures infligées aux avocats défenseurs des droits civiques et d'abandonner la pratique des détentions secrètes. Ils expriment « leurs préoccupations croissantes quant aux affirmations de torture et autres sanctions et traitements cruels, inhumains et dégradants pratiqués à l'encontre d'avocats défenseurs des droits de l'Homme et d'autres militants des droits de l'Homme ». Ils réclament la fin des « assignations à résidence en un lieu désigné », formule qui permet la détention de suspects dans une période allant jusqu'à six mois sans information des familles et sans contacts possibles avec des avocats. Ils soulèvent particulièrement les cas des avocats Xie Yang, Li Heping, Wang Quanzhang et Li Chunfu, ainsi que du militant Wu Gan. (Globe and Mail, 20 mars)

En réponse, le 21 mars, le porte-parole des Affaires étrangères chinois a déclaré que cette demande d'enquête violait « l'esprit du

*gouvernement par la loi (...)* La Chine s'est toujours opposée aux efforts d'un pays quel qu'il soit de troubler, sous le prétexte des droits de l'Homme, le traitement normal des dossiers effectué par les autorités judiciaires chinoises ». 3. Australie, Canada, Japon, Suisse, Belgique, République tchèque, Estonie, France, Allemagne, Suède et Royaume-Uni. Les États-Unis ont refusé de se joindre à la démarche, de même que la plupart des capitales de l'Union européenne.

4 mars

La télévision nationale diffuse un « entretien » avec l'ancien avocat en détention Jiang Tianyong. Il y admet avoir fabriqué la nouvelle des tortures infligées à l'avocat Xie Yang et avoir incité son épouse à la répandre auprès des médias. Les défenseurs de Xie Yang comme ses avocats ont dénoncé l'émission comme une construction imposée à Jiang Tianyong, en l'absence de sa famille et de ses avocats. La défense de Xie Yang confirme la réalité des tortures. (HKFP, 4 mars)

## Condition ouvrière. Conflits du travail

24 mars

Les conflits collectifs du travail se développent dans le secteur des services logistiques (livraisons de produits alimentaires – cuisinés ou non –, distribution de colis à domicile). Ils auraient triplé de 2015 à 2016. Ils résultent de décisions patronales d'accroître la charge de travail ou de procéder à des abaissements de salaires plus ou moins déguisés. Ainsi de l'usine Feng Niao de Harbin (Heilongjiang) liée au réseau de grande distribution Ele.me où les ouvriers ont lancé début mars un appel à la grève et dénoncé le niveau devenu inacceptable de leurs rémunérations. Ou de l'usine Meituan de Dali (Yunnan), concurrent de Ele.me, où le personnel proteste contre l'accroissement brutal de la charge de travail.

Il y aurait quelque deux millions de livreurs en Chine, le plus souvent d'origine paysanne. Leurs journées de travail sont de dix à quatorze

heures, voire dix-huit heures dans un établissement de Shenzhen (Guangdong), souvent sans paiement des heures supplémentaires - et sans assurances sociales pour 90 % d'entre eux. Les rémunérations sont fixées à la tâche ; le salaire net se situe vers 2 000 ou 3 000 yuans. (CLB, 24 mars)

16 février

Condamnation à mort de Meng Zhengwei (21 ans), ouvrier illettré de Guizhou qui avait enlevé le 20 décembre 2015 et tué dans un mouvement de panique l'enfant nourrisson de son employeur qu'il avait pris en otage. L'employeur refusait de lui verser les sommes prévues lors de son embauche. Le salarié n'avait pas de contrat de travail et sa rémunération était inférieure au minimum légal. Pour le tribunal, l'employeur n'a commis aucune faute. (CLB, 8 mars)



## Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

### 31 mars

Selon le ministère de l'Environnement, de nombreuses industries polluantes fournissent des données fausses, s'opposent aux missions d'inspection ou ne font rien pour lutter contre la pollution. Le site du ministère rapporte les résultats d'enquêtes menées en février et mars 2017 par dix-huit équipes d'inspecteurs auprès de 8 500 pollueurs situés dans des régions qui figurent parmi les plus critiques du pays. Les autorités locales semblent en de nombreux cas ne tenir aucun compte des directives émises par le gouvernement central. **(SCMP, 31 mars)**

### 28 mars

La communauté musulmane Hui des environs de Tianjin proteste contre les cessions foncières entachées de corruption survenues dans la région, et en particulier dans le village Tianmu du district Beichen. Elle demande le départ du secrétaire du parti communiste, selon elle impliqué depuis plus de trente ans dans des opérations frauduleuses accompagnées de violences, d'expulsions et de démolitions d'immeubles. **(RFA, 28 mars)**

### 23 mars

Selon l'Administration nationale des océans (S.O.A.), le niveau de la mer au long des 14 500 kilomètres de côtes était en 2016 de 8,2 centimètres plus haut que dans la période 1993-2001. Il s'était élevé de 38 millimètres en un an. Cette augmentation accroîtrait les dégâts causés par les catastrophes maritimes, les typhons et les tsunamis. Une étude de l'Académie des Sciences estime à 1,2 mètre pour la fin du siècle la hausse du niveau de la mer dans le delta de la rivière des Perles (Hongkong, Macao, Guangzhou), ce qui aurait des effets dévastateurs. Le désastre serait amplifié si l'objectif d'élévation de la température de 2 % fixé à la COP21 de Paris n'était pas respecté. La partie chinoise ne semble pas pour l'instant sur la voie d'y parvenir. **(SOA, SCMP, 23 mars)**

### 21 mars

Démolition forcée au bulldozer d'habitations paysannes dans le village de Baihutou (Guangxi). C'est l'aboutissement d'une longue résistance des villageois à la destruction de leur logement, après des débats fonciers sans fin sur des terrains communaux collectifs et de

nombreuses intimidations administratives. Des individus camouflés et non identifiables ont mené l'opération sans en avoir averti les intéressés, si bien que les affaires personnelles sont enfouies sous les décombres. Les appels adressés à la police n'ont donné aucun résultat. Les démolitions sont supposées liées à un projet de développement touristique défini en 2006. **(RFA, 21 mars)**

### 19 mars

Des tournées d'inspection menées dans seize cités et provinces en 2016 ont abouti à sanctionner 6 400 personnes tenues pour responsables d'infraction en matière d'environnement. Elles ont révélé la résistance des pouvoirs locaux à respecter les exigences de la lutte contre les pollutions. Un rapport officiel note « un grand écart entre les pratiques et ce à quoi le gouvernement s'attend ». Les inspections devraient être élargies en 2017 à d'autres parties du territoire. De son côté, le ministère de l'environnement relève le 19 mars que les injonctions officielles pour combattre la pollution ne sont guère respectées : des usines reprennent leurs activités sans autorisation, les mesures à prendre pour la réduction des émissions toxiques sont négligées. **(SCMP, 20 mars)**

### 17 mars

La police interroge à Wukan (Guangdong) la mère du militant villageois Zhuang Liehong, réfugié aux États-Unis, menace de la battre à mort et lui laisse entendre que son fils serait assassiné par des agents secrets résidant en Amérique. Zhuang Liehong avait tenté de s'interposer dans le cortège de véhicules du chef de l'État Xi Jinping, lors de sa dernière visite aux États-Unis.

Le village de Wukan est le lieu de troubles continus depuis cinq ans. La population y demande la restitution de terres réquisitionnées par les chefs de village, qu'elle a chassés pour corruption et remplacés par des paysans librement élus. Neuf habitants qui avaient résisté aux incursions policières ont été condamnés en janvier dernier à des peines allant de deux à dix ans de prison. Wukan est sous étroite surveillance de la police et privé de contacts avec l'extérieur, mais un militant du Guangdong est parvenu à déjouer les nombreux contrôles et à rencontrer la mère de Zhuang Liehong. **(RFA, 20 mars)**

## Minorités ethniques

### Question tibétaine

**16 mars.**

Arrestation à Ngaba, préfecture autonome tibétaine et Qiang, d'un moine du monastère Kirti qui protestait individuellement pour le neuvième anniversaire du « massacre du 16 mars 2008 ». Le drame survenu à Ngaba avait fait quinze morts et une centaine de blessés. La famille ignore où se trouve le moine. Deux jours plus tard, une mère de famille a manifesté seule au même endroit et a été emmenée par la police vers un lieu inconnu. (TCHRD, 21 mars)

**18 mars**

Immolation par le feu du paysan Pema Gyaltzen à Nyagrong près de la ville de Kardze, située dans la préfecture autonome tibétaine du même nom. La police l'a conduit à un hôpital de Kardze, dans un état critique. Près de deux cents Tibétains, qui auraient soutenu son action par des slogans, ont été placés en détention ; la police s'est emparée de leurs téléphones portables. Dix membres de la famille ont été frappés et torturés, alors qu'ils cherchaient à obtenir des informations sur l'état de Pema Gyaltzen. (RFA, TCHRD, 20 mars)

### Question ouïgoure

**29 mars**

Le comité permanent de l'assemblée régionale du Xinjiang a édicté quinze nouvelles mesures destinées à réprimer « l'extrémisme religieux », avec date d'entrée en vigueur au premier avril. Elles comprennent notamment l'interdiction du voile ou de la barbe « hors normes » ; elles stigmatisent le refus de regarder la télévision de l'État ou d'en écouter la radio ainsi que le rejet de l'enseignement officiel et des pratiques de planification des naissances. Le concept Halal doit rester limité à l'alimentation et ne doit pas servir à troubler la vie quotidienne de la

population. L'application de ces réglementations s'observera au niveau de la région, des préfectures et des districts.

(SCMP, 30 mars)

**18 février**

Condamnation à quinze jours de détention de Meng Juntao, habitant du Xinjiang, pour avoir capté grâce à un virtual private network (V.P.N.) le site Radio Free Asia, qui fournit de nombreuses informations sur la question ouïgoure. (IFJ, 10 mars)

### Question mongole

**23 mars**

Six bergers mongols condamnés le 21 décembre 2013, à des peines de prison allant de un à deux ans font appel de la décision prise par le tribunal de la Bannière Ongniud. Ils avaient été arrêtés en mai 2013 pour avoir « nui à l'unité nationale et poussé au séparatisme », puis pour avoir « saboté la production et la

gestion », plus concrètement pour s'être opposés à l'occupation de pâturages collectifs par la société forestière chinoise Shuang He. Des affrontements avaient suivi, au cours desquels de nombreux bergers avaient reçu des coups, douze d'entre eux devant être hospitalisés. (SMHRIC, 23 mars)

### Hongkong et Macao

**27 mars**

Dès le lendemain de l'élection de Carrie Lam, candidate choisie par Beijing, la police a annoncé l'ouverture de poursuites pour troubles publics à l'encontre des dirigeants du mouvement de protestation de 2014 – mouvement pour l'instauration d'un suffrage universel authentique – ainsi qu'envers six hommes politiques et militants. La peine encourue peut aller jusqu'à sept ans de détention. Le mouvement des parapluies de l'automne 2014 avait donné lieu à un millier d'arrestations, avec deux cent seize personnes traduites devant les tribunaux.

Le 30 mars d'autre part, un tribunal a condamné Alvin Cheng, un militant favorable à l'indépendance du territoire, à trois mois de prison pour comportement méprisant à son égard. (SCMP, 27 mars)

**26 mars**

Carrie Lam Cheng Yuet-ngor est élue pour un mandat de cinq ans à la tête de l'exécutif de Hongkong et succède à Leung Chun-ying. Candidate préférée par Beijing, elle a été désignée par un collège électoral de 1 194 personnes (sur 3,8 millions d'individus en âge de voter) dont la composition garantit un choix favorable au pouvoir central et qui lui a accordé 777 voix. Le collège comprend les soixante-dix élus du Conseil législatif auxquels s'ajoutent divers responsables politiques, hommes d'affaires, délégués d'organismes professionnels, artistes, prêtres et enseignants. Carrie Lam était jusqu'à présent l'adjointe au chef de l'exécutif. La population du territoire qui n'avait pas les moyens d'imposer ses vues, faute de suffrage universel, lui préférait le

financier John Tsang qui n'a obtenu que 365 voix, dont les 300 des élus pan-démocrates. **(Le Monde, 28 mars ; SCMP, 27 mars)**

### 16 mars

Selon le général en retraite Wang Hongguang, membre de la Conférence consultative chinoise en session ce mois de mars, la garnison de l'armée nationale installée à Hongkong doit servir à réprimer les manifestations dont la police ne pourrait venir à bout. « La présence militaire à Hongkong n'est pas que symbolique. Son dispositif est destiné à combattre en cas de guerre et à juguler les émeutes ». Cette affirmation contredit les dispositions de la loi passée en 1996 à ce sujet, selon laquelle la garnison chinoise n'est là que pour défendre le territoire et ne doit pas intervenir dans les affaires intérieures de Hongkong. **(SCMP, 16 mars)**

### 13 mars

Le Chef de l'exécutif de Hongkong, Leung Chun-ying, a été élu vice-président de la Conférence politique consultative du peuple chinois. Cette promotion survient trois mois après son renoncement à briguer un second mandat. Il assure qu'il pourra mener de front les tâches qui lui incombent à Hongkong comme à Beijing. Le groupe des pan-démocrates de l'ancienne colonie britannique a déclaré que ce cumul de postes était une nouvelle brèche dans le principe Un Etat, deux systèmes. Des officiels du gouvernement central ont vu dans la nomination une récompense pour la fermeté affichée par Leung Chun-ying contre le mouvement de 2014 pour un suffrage universel authentique et dernièrement, contre l'émergence d'organisations séparatistes. **(SCMP, 13 mars)**

## Taiwan

### 20 mars

Le ministre de la Défense de Taipei affirme que le continent accroît ses menaces sur l'île. Dans la province du Guangdong serait déployée une douzaine au moins des nouvelles fusées Dongfeng-16 (DF-16), d'une portée de huit cents à mille kilomètres, lesquelles s'ajoutent aux fusées de portée moyenne et déjà en place CSS-5 ; celles-ci servent à des attaques terriennes conventionnelles et à la destruction de navires. Les fusées DF-16 sont difficiles à intercepter avec les dispositifs anti-fusées tels que le MIM-104 Patriot PAC-3. Elles pourraient frapper la ligne des archipels qui va du Japon aux Philippines. La marge d'erreur des frappes est seulement de dix mètres, contre cinq cents mètres pour les fusées DF-11 et DF-15. **(CNA, SMCP, 20 mars)**

### 19 mars

Lee Ming-cheh, administrateur de collège à Taipei, membre du Parti démocratique et progressiste au pouvoir et militant des droits de l'Homme, a disparu après son arrivée dans la zone administrative spéciale de Macao. Il devait se rendre dans la province du Guangdong pour se procurer des médicaments destinés à sa mère. Ses amis redoutent une arrestation fondée sur les dispositions rigoureuses de la nouvelle loi sur les organisations non gouvernementales, entrée en vigueur le premier janvier. Les autorités chinoises ont fini par répondre le 29 mars qu'il était détenu car « suspecté de mettre en danger la sécurité du pays », sans fournir plus de précisions. **(RFA, 20 mars ; Reuters, 29 mars)**  
*Le gouvernement de Taiwan demande à la Chine de protéger les droits de Lee Ming-cheh, de fournir des informations sur son sort et de permettre à sa famille de lui rendre visite. Il se déclare prêt à apporter l'assistance légale nécessaire. L'épouse du détenu souhaite lui*

*envoyer de l'argent et des médicaments.* **(Focus, 30 mars)**

### 16 mars

Le gouvernement projette de porter à 3 % en 2018 la part des dépenses militaires dans le produit intérieur brut. Selon le ministre de la Défense, il s'agit de répondre à l'effort d'armement du continent par la construction de navires et d'avions, par la fabrication d'armes et de véhicules aériens sans pilote. Ce taux de 3 % du P.I.B. n'avait pas été atteint depuis 1999, selon l'Institut de recherche de Stockholm pour la paix internationale (SIPRI). **(Bloomberg, 16 mars)**

### 16 mars

Interrogé sur les capacités des fusées de l'armée taïwanaise, le ministre de la défense a répondu que les engins étaient en mesure de frapper sur le continent chinois. C'est la première fois que le régime de Taïwan précise la capacité de frappe des fusées qu'il construit. **(Hongkong Free Press, 16 mars)**

### 14 mars

Les autorités chinoises ont refusé en janvier l'importation de 722 lots de produits alimentaires et cosmétiques taïwanais pour « non-conformité aux normes », soit pour des insuffisances d'emballage, soit pour défaut de documentation. Ces refus représentent 43 % de la totalité des interdictions d'importation en janvier. Les produits ont été détruits ou retournés vers Taïwan. L'administration chinoise ne cache pas qu'il s'agit de mesures de rétorsion, après le refus exprimé par Taipei de reconnaître formellement l'île comme une partie de la Chine, selon l'accord non officiel de 1992. **(SCMP, 14 mars)**

## Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

### 29 mars

La Chine a entrepris la construction d'un bâtiment d'attaque amphibie de nouvelle génération qui va accroître sa capacité d'intervention outre-mer. Le 075 Landing Helicopter Dock dépasse de beaucoup en envergure les bâtiments dont dispose aujourd'hui la marine chinoise. Il pourrait loger une trentaine d'hélicoptères de combat, avec possibilité d'un décollage simultané de six engins. Il serait particulièrement adapté à l'attaque de navires, de troupes au sol ou de sous-marins en cas de conflit en mer de Chine. Les premiers bâtiments pourraient être lancés en 2019. **(SCMP, 29 mars)**

### 22 mars

Entrée en service du second navire porte-hélicoptères, le Kaga, à Yokohama, près de Tokyo. Lors de l'inauguration, le ministre nippon de la Défense a déclaré qu'il permettrait de mieux contrer une influence chinoise grandissante. Le premier porte-hélicoptères, Izumo, devrait partir en mai pour une tournée de trois mois dans la zone de conflits qu'est devenue la mer de Chine méridionale. **(Reuters, 22 mars)**

### 19 mars

Dans le cadre de missions d'entraînement et en réponse aux essais balistiques de la Corée du Nord, un bombardier américain B-1 a pénétré près de la Corée du Sud dans la « zone d'identification aérienne » définie par Beijing en 2013 pour la mer de Chine orientale. Aux termes de cette décision que le Japon et les États-Unis ont refusé d'admettre, les avions devraient se déclarer pour identification auprès des autorités chinoises. Les pilotes américains ont répondu aux autorités chinoises qu'ils se livraient à une opération de routine dans un espace aérien international ; ils n'ont pas modifié leur vol. Un porte-parole du

Département de la Défense des États-Unis a dit qu'il n'était pas question d'accepter « des restrictions aux droits, aux libertés et aux utilisations de l'espace aérien et maritime en contradiction du droit international ». **(Reuters, 24 mars)**

### 17 mars

Le secrétaire du Parti communiste de Sansha (île de Hainan), qui a la charge des îles de la Mer du Sud, annonce la construction de stations de surveillance sur six îlots dont le récif en forme d'atoll Scarborough/Huangyan à proximité des Philippines. Le récif est occupé par la Chine depuis 2012. Il avait donné lieu à un recours des Philippines devant la Cour d'arbitrage de La Haye, qui avait reconnu les bons droits de Manille sur l'îlot et sur la zone de pêche environnante.

### (AP, 17 mars)

*Note : Le 22 mars, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a nié toute intention de construire une station de surveillance sur le récif Huangyan.*

### 6 mars

Des images prises par satellite montrent de nouvelles constructions dans l'île du Nord/Beidao (archipel des Paracels/Xisha). Les installations pourraient servir à renforcer la défense de l'îlot Woody/Yongxing. **(Reuters, 15 mars)**

### 13 mars

Selon le général Wang Hongguang, l'armée chinoise a les moyens de détruire le dispositif THAAD en cours d'installation en Corée du Sud. Ce dispositif, prévu en principe pour faire face à la menace nord-coréenne, permet de surveiller aussi l'intérieur chinois. Mais la Chine pourrait se contenter de rendre inefficaces les équipements en troublant les radars. **(SCMP, 13 mars)**

## Informations diverses

*(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).*

### 29 mars

La Chine a accordé 12 650 milliards de yuans (1 705 milliards d'euros) en 2016 pour relancer l'économie, dont la moitié se composait de prêts aux ménages, le plus souvent hypothécaires. Ce crédit facile a poussé vers le haut les prix de l'immobilier, avec des augmentations annuelles – pour février – de 23,7 % et de 36,5 % à Fuzhou et Xiamen (Fujian) et de 25,4 % à Hangzhou (Zhejiang). **(Reuters, 29 mars)**

### 25 mars

Les profits des courtiers chinois ont fortement diminué en 2016 en raison de la régression de l'activité boursière liée à la crise spéculative de l'été 2015. Les mouvements financiers sur les actions et les fonds d'investissement se sont réduits de moitié en 2016. **(Reuters, 25 mars)**

### 23 mars

Le Bureau de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures admet treize nouveaux membres, dont Hongkong et le Canada, seul participant de l'Amérique du Nord. Cette admission porte à soixante-dix le nombre des pays ou territoires membres. **(SCMP, 23 mars)**

**16 mars**

Selon la députée Sun Xiaomei, la levée de la politique de l'enfant unique a eu beaucoup plus d'effet dans les petites agglomérations que dans les grandes. Les équipements sociaux, maternités, jardins d'enfants et services de protection médicale et infantile y seraient

débordés par l'augmentation des naissances. La députée exclut le relâchement total de la politique restrictive que recommandent pourtant certains démographes car la réduction à ses débuts de la population active engendre déjà des pénuries de main-d'œuvre. **(Bloomberg, 16 mars)**

---

## Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, China Labour Bulletin, China Post, Chine- Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, Da Jiyuan (La Grande Époque), Dongxiang, Fondation Duihua, Foreign Correspondents' Club of China, Freedom House, GlobalVoices, Hongkong Free Press, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human

Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Jing Wang, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Quartz, Radio France Internationale, Radio Free Asia, Radio Free China, Radio Taiwan International, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, South China Morning Post, The Standard, Taipei Soir, TealeafNation, Tibet Post International, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

---

## Documentation

### **Economic Surveys China. O.E.C.D.. Mars 2017, 134 pp.**

Ce rapport très optimiste de l'O.C.D.E. reprend, sans trop les questionner, les termes, les prévisions et les données statistiques officielles de Beijing; il accepte l'hypothèse d'un doublement du P.I.B. par habitant entre 2010 et 2020. Ses recommandations sont essentiellement que la croissance soit « plus résiliente, durable et inclusive » (sic). Il note, comme le gouvernement chinois, l'endettement excessif des entreprises et les surcapacités de production sectorielles ainsi que la faiblesse des dépenses sociales, notamment en milieu rural.

**Téléchargeable sur le site [http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/economics/oced-economic-surveys-china-2017\\_eco\\_surveys-chn-2017-en#.WNEPRY5Fdqc](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/economics/oced-economic-surveys-china-2017_eco_surveys-chn-2017-en#.WNEPRY5Fdqc)**

### **Rapport 2016-2017. Amnesty international. Février 2017, 486 pp. Chapitre Chine : p. 142 à p. 149.**

Condensé précis mais forcément un peu rapide des entraves aux libertés qui ont marqué la

dernière année en Chine.

**Téléchargeable en français sur le site [https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fbce7b768-7cc9-424c-9654-5db02f1c9c9b\\_air201617-french\\_2017-embargo.pdf](https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fbce7b768-7cc9-424c-9654-5db02f1c9c9b_air201617-french_2017-embargo.pdf)**

### **Annual report, Chinese government persecution of churches and christians in mainland China. China aid. 1<sup>er</sup> mars 2017, 55 pp.**

La politique officielle du Parti est de siniser les églises. Mais dans les faits, le régime y voit une atteinte à son autorité. C'est particulièrement le cas des églises non déclarées. Le rapport constate une intensification de la répression l'année dernière, avec une augmentation de 20 % des cas de persécution, de 147 % du nombre des détenus, de 11 % des arrestations, de 30 % des condamnations, de 42 % des abus de pouvoir.

**Téléchargeable en français sur le site <https://drive.google.com/file/d/0BwO5hRHAKWdOQWUwYTDcnZSTnc/view>**